

Procès-verbal de la septième Assemblée générale d'a-b-c-d

Cette rencontre s'est déroulée le 18 mai 2019 dès 10:00 au rez-de-chaussée de la Villa, un bâtiment de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants, route du Vallon 20 à Chêne-Bougerie.

1. Appel

Quinze personnes sont présentes.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mai 2018

Le procès-verbal qui était disponible sur demande est accepté.

4. Nomination d'un scrutateur

Madame Anne-Claire Riondel est nommée scrutatrice.

5. Rapport du Comité sur l'activité de l'association pendant l'année écoulée

Le rapport est lu par Madame Francine Meyrat-Berthoud. En cours de lecture, les personnes présentes ont en tout temps la possibilité de poser des questions et de faire des remarques.

Situation à Boulsa

Après un rappel de l'historique de l'engagement d'a-b-c-d à Boulsa, le comité regrette que tous les contacts aient été définitivement rompus. Notre second courrier adressé au ministère de l'alphabétisation de masse est demeuré sans réponse.

Parrainages d'enfants à Zorgho

Des parents ayant retiré leur enfant de la structure de Boulsa, a-b-c-d a soutenu leur alphabétisation et leur hébergement à Zorgho, une ville située à 50 kilomètres de Boulsa, grâce à un parrainage individuel non personnalisé de CHF 30.- par mois. Pour l'instant, trois enfants de la région de Boulsa sont concernés.

Avancement du projet à Gaoua

Énergie solaire

Il est précisé que l'installation de cette source d'énergie n'était que très partiellement prévue dans le projet initial.

Situation sécuritaire

Pour l'instant, la région est calme. Cependant, la proximité des frontières avec le Ghana et la Côte d'Ivoire peut être source de problèmes liés au trafic. On constate malheureusement un certain désengagement de l'État dans la région dont les moyens sont essentiellement dirigés vers le nord du pays.

Il est précisé que la structure de Gaoua n'exerce aucune ségrégation confessionnelle. Toutefois, Heinz Rothacher explique que les enfants aveugles et malvoyants de religion musulmane fréquentent en général moins l'école.

6. Rapports de trésorerie et des vérificateurs des comptes

- Produits: CHF 37'376.-;
- Dépenses: CHF 82'140.-;
- Perte de l'exercice: CHF 44'764.-.

Répartition des dépenses

- Projet à Gaoua: 81,5 %;
- Autres dépenses au Burkina Faso: 6 %;
- Frais administratifs et de voyages: 12,5 %.

Au 31 décembre 2018, la fortune d'a-b-c-d s'élève à CHF 78'091,46.

Actuellement, a-b-c-d soutient trois enfants à travers les parrainages. L'association reste attentive aux demandes qui pourraient lui être soumises.

A-b-c-d ayant son siège en Valais, il lui est très difficile de déposer des demandes à Genève. En ce qui concerne l'énergie solaire, les demandes se feront à travers Ingénieurs Architectes Solidaires (IAS), une association basée à Genève qui a installé l'énergie solaire à Gaoua.

Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Marlène Bovard donne lecture de ce rapport et invite l'Assemblée générale à donner décharge au comité.

7. Approbation des rapports et des comptes

L'ensemble des rapports ainsi que les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.

8. Avancement du projet à Gaoua

Ce point ayant été abordé lors de la lecture du rapport du comité, l'Assemblée générale accepte de passer au point suivant de l'ordre du jour.

9. Élection du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité accepte une réélection tout en tenant à souligner qu'il faut songer à la relève.

Marlène Bovard et Pierre Berger acceptent de continuer leur mandat de vérificatrice des comptes titulaire et de vérificateur suppléant.

10. Fixation de la cotisation 2020

Le comité propose que la cotisation annuelle soit maintenue à CHF 50.-. L'AG accepte cette proposition.

11. Propositions individuelles et du comité

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

12. Divers

- Jean-Marc Meyrat informe l'assemblée que le site internet de l'association subira une refonte complète. Le blog relatant les séjours sur place et le site de l'association proprement dit seront regroupés;
- Le comité n'a pas abandonné ses recherches dans la filière du miel.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11:55.

Fait à Saint-Martin, le 8 mars 2020/JMM